

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Jeudi 30 avril 2026]

Date de la convocation

17 avril 2026

Date d'affichage

5 mai 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 27

Procurations : 6

Votants : 33

Patrice GAUSSERAND, Maire, Daniel RIBES, Marie MONTELS, Daniel BREIL, Joëlle BERTHOMIEU, Michel CARIVEN, Jennifer CHEVALIER, Laurent SQUASSINA, adjoints, Sophie BOUVIER-BELLEVILLE, Antony MOUSSU, Gabrielle CASTAGNE-BARDI, Jean-Brice TERZIEFF, Martine VIOLETTE, Bruno FOLMER, Karine DEPETRIS, Eric BAILHE, Virginie SIMON, Bernard ROUQUETTE, Nicolas AUTHESERRE, Delphine GANTOIS-HENRY, Lahcene BAAZIZ, Isabelle DURANCEAU, Thomas DOMENECH, Christophe WATTRELOT, Sylvie BAGUELIN, Christelle HARDY, Jean MONCERET, conseillers

Absents et représentés : Corinne DARMANI Virginie PUECH Jean-Marc AGUERRE, Marie-Thérèse CIGLIANA, Peggy NOUVIALE, Claire VILLENEUVE

N° 080/ 2026**Absents :**

Secrétaire de séance : Jennifer CHEVALIER

OBJET DE DELIBERATION : Créations et modifications d'emplois permanents

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique et notamment ses articles L 313-1 et L332-8 ;

Vu le tableau des emplois ;

Considérant la nécessité de maintenir le bon fonctionnement de l'ensemble des services municipaux ;

Considérant qu'il convient d'assurer le déroulement de carrière des agents municipaux en application des règles statutaires en vigueur ;

Considérant qu'il convient d'ajuster les grades statutaires aux emplois pourvus ;

Le Maire informe l'assemblée :

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction publique susvisé, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Considérant que les besoins de service nécessitent la création des emplois permanents définis dans les tableaux ci-après.

Le Maire propose à l'assemblée :

1- Tableau récapitulatif des modifications d'emplois permanents suite aux avancements de grade au 1^{er} juillet 2026

nb	Service	Libellé de l'emploi	Grade d'origine (fermeture de poste)	Grade d'avancement (ouverture de poste)	Temps de travail
1	Accueil-population	Chargé d'accueil	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	TC
1	Services techniques	Assistant administratif	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	TC
1	Attractivité	Assistant administratif	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	TC

1	Informatique	Technicien informatique	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	TC
1	Propreté urbaine	Chef d'équipe	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	TC
1	Bâtiment	Agent polyvalent d'intervention rapide	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	TC

2-Tableau récapitulatif des modifications d'emplois permanents suite aux avancements de grade au 1^{er} septembre 2026

nb	Service	Libellé de l'emploi	Grade d'origine (fermeture de poste)	Grade d'avancement (ouverture de poste)	Temps de travail
1	Magasin	Technicien de maintenance	Adjoint technique	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	TC

3-Tableau récapitulatif des modifications d'emplois permanents suite à réussite à concours au 1^{er} juillet 2026

nb	Service	Libellé de l'emploi	Grade	Temps de travail
1	Communication	Adjoint au responsable du service communication	Rédacteur	TC

Il est proposé au conseil municipal :

- d'adopter la proposition de Monsieur le Maire
- de modifier comme défini précédemment le tableau des emplois
- d'inscrire au budget les crédits correspondants

VOTES POUR : 33

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
ADOpte la proposition de Monsieur le Maire,
MODIFIE comme défini précédemment le tableau des emplois,
DONNE POUVOIR au Maire, ou au Maire Adjoint Délégué, de signer toutes pièces nécessaires
à la bonne mise en place des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Monsieur le Maire

Patrice GAUSSERAND

La secrétaire de séance,

Jennifer CHEVALIER



Fait à Gaillac le 4 mai 2026